

Liste des produits phytosanitaires autorisés

Les produits phytosanitaires et les produits fortifiants autorisés selon le cahier des charges de l'Association Suisse des Organisations d'Agriculture Biologique (ASOAB).

Table des matières

1. Méthodes biologiques et biotechniques
 - 1.1. Les auxiliaires
 - 1.2. Les pièges
 - 1.3. Les phéromones
 - 1.4. Les filets de protection
2. Produits de traitement
 - 2.1. Les fongicides à base de cuivre et de soufre
 - 2.2. Les insecticides et fongicides à base de plantes, d'huiles et d'argile
3. Guide d'application
 - 3.1. Produits contre les ravageurs
 - 3.2. Produits contre les maladies
4. Dosage maximal de cuivre admis par l'ASOAB
5. Fournisseurs

Abréviations

- Arb. = Arboriculture
Vit. = Viticulture
C.m. = Cultures maraîchères
G.c. = Grandes cultures

1. Méthodes biologiques et biotechniques

1.1. Les auxiliaires

Prédateurs des ravageurs	Codes des fournisseurs (voir p. 11)
- <i>Phytoseiulus persimilis</i> (acarien prédateur) contre l'acarien rouge et l'acarien jaune en serre	1, 4, 9
- <i>Amblyseius cucumeris/barkeri</i> (acarien prédateur) contre les larves de thrips sur les concombres, les tomates, les aubergines et les oignons	1, 4, 9
- <i>Aphidoletes</i> (larve prédatrice de cécidomyie) se nourrissant de pucerons	1, 4, 9
- <i>Chrysopa carnea</i> (chrysope) contre les pucerons	1
- <i>Orius minutus, majusculus</i> (punaise prédatrice) se nourrissant de thrips, de pucerons et d'acariens	1
Parasites des ravageurs	Fournisseurs
- <i>Trichogramme</i> (hyménoptère parasite) contre la pyrale du maïs	3
- <i>Encarsia formosa</i> (hyménoptère parasite) contre les larves de la mouche blanche	1, 4, 9
- <i>Heterorhabditis</i> (nématode) contre les larves de l'otiorrhynque	1, 7
- <i>Diglyphus/Dacnusa</i> (hyménoptère parasite) contre les mouches mineuses	1, 4, 9
- <i>Aphidius matricariae</i> (hyménoptère parasite) contre les pucerons	1, 4, 9
Maladies des ravageurs	Fournisseurs
- <i>Bacillus thuringiensis</i> (voir préparations contre les ravageurs)	1, 2, 4, 5, 6, 9
- Virus de la granulose (Madex Granupom) contre le carpocapse des pommes	1, 4, 7, 9
- Virus de la granulose (Capex) contre capua	1, 4
- <i>Verticillium lecanii</i> (champignon) contre les mouches blanches en serre	4
- <i>Beauveria brongniartii</i> (champignon) contre les larves du hanneton (ver blanc)	1

1.2. Les pièges

Genres de pièges	Codes des fournisseurs (voir p. 11)
- Piège visuel jaune en plastique englué contre les mouches de la cerise et pour le contrôle des pucerons, des sciarides et des mouches blanches en serre	1, 3, 6, 9, 10
- Piège visuel rouge avec des plaques croisées en plastique englué contre différents xylophages	1, 3
- Piège visuel blanc avec des plaques croisées en plastique englué pour le contrôle du vol des hoplocampes du pommier et du prunier	1, 3
- Piège bleu englué pour le diagnostic des attaques du thrips	1, 9
- Bande-piège contre la phalène hiémale (= cheimatobie)	4, 9

1.3. Les phéromones

Types de phéromones	Fournisseurs
- Pièges à phéromone pour le contrôle du vol :	
♦ du carpocapse des pommes	1, 4, 7
♦ de capua	1, 4, 7
♦ du carpocapse des prunes	1, 4
♦ de la petite tordeuse des fruits	1, 4
♦ du ver de la grappe Cochylys	1, 4, 7
♦ du ver de la grappe Eudémis	1, 4, 7
- Bocep viti: méthode de confusion avec attractif sexuel contre le ver de la grappe (Cochylys)	7

1.4. Les filets de protection

Types de filets contre les ravageurs en cultures maraîchères

- BIONET: Tegum SA, Thurgauerstr. 66, 8052 Zurich, tél. 01/306 65 40
- FILBIO: A. Häseli, Romegg 1, 5073 Gipf-Oberfrick, tél. 062/871 50 52
- NICOTEX: Mühlbach SA, Lufig/Birrfeld, boîte postale, 5200 Brougg, tél. 056/94 51 11
- RANTAI: Hortima SA, Büntefeld, 5212 Hausen, tél. 056/41 57 39

2. Produits de traitement

2.1. Les fongicides à base de cuivre et de soufre

Produit	Fournisseur	Classe de toxicité	Matière active	
Oxychlorure tétracuvrique				
Poudre mouillable				
Cuprodol	Médol	4	50 % cuivre	
Cuprofix	Maag	4	50 % "	
Cupromaag	Maag	4	50 % "	
Cuivre 50 agro	Agroplant	4	50 % "	
Cuivre 50	Burri	4	50 % "	
Cuivre 50	CTA	4	50 % "	
Cuivre 50	Hokochemie	4	50 % "	
Cuivre 50	Leu + Gygax	4	50 % "	
Kupfer 50S	Schneiter	4	50 % "	
Oxychlorure de cuivre	Méoc	4	50 % "	
Oxycuivre 50	Siegfried	4	50 % "	
Recop	Sandoz	4	50 % "	
Vitigran 50	Plüss-Staufer	4	50 % "	
Bouillie bordelaise				
Poudre mouillable				
Bouillie bordelaise RSR	Cuénoud	4	20 % cuivre	
Bouillie Procida	Méoc	4	25 % "	
Bouillie RSR micronisée	UCAR	4	20 % "	
Kupfer-Bordo LG	Leu + Gygax	4	20 % "	
Kupferkalkbrühe	Burri	4	20 % "	
Oxysulfate de cuivre				
Suspension concentrée				
Cuproxtat liquide	Leu + Gygax	4	15 % cuivre (190 g/l)	
Soufre cuprique				
Poudre				
Cuprothiol 70	UCAR	5	Cuivre	Soufre
Fongicide Pirox	Maag	libre	2,5 %	70 %
			2,5 %	20 %

Produit	Fournisseur	Classe de toxicité	Matière active
Soufre mouillable			
Poudre mouillable			
Elosal-Supra	Plüss-Staufer	5 S	80 % soufre
Microthiol Spécial RSR	UCAR	5 S	80 % "
Soufre mouillable Hoko	Hokochemie	5 S	80 % "
Soufre mouillable	Schneiter	5 S	80 % "
Soufre mouillable LG	Leu + Gygax	5 S	80 % "
Solfovit	Agroplant	5 S	80 % "
Soufre mouillable	Méoc	5 S	80 % "
Sufralo	Siegfried	5 S	80 % "
Thiovit	Sandoz	5 S	80 % "
Suspension concentré			
Microthiol spécial liquide	UCAR	5 S	53 % soufre (750 g/l)
Solfo fluid	Burri	5 S	55 % "
Soufre pour poudrage			
Fluidosoufre poudrage RSR	UCAR	5 S	99 % soufre sublimé
2.2. Les insecticides et fongicides à base de plantes, d'huiles et d'argile			
Produits à base de pyréthrine/roténone			
Insecticide naturel Gesal	Reckitt et Colman	libre	1,25 % pyréthrine
Sanoplant, préparation bio	Maag	libre	2,5 % pyréthrine
Ledax WG	Ledona	5	1,5 % pyréthrine et 2 % piperonylbutoxide
Sicid	Siegfried	5	1,25 % roténone
Parexan	Plüss-Stauffer	4	2,8 % roténone, 1,4 % pyréthrine, 4,5 % piperonylbutoxide
Produits à base d'autres plantes			
Extrait de tabac	Fabbrica Tabacchi	4	6-7 % nicotine
Extrait de bois de quassia	Droguerie, Landi, Gartencenter	5 S	

Produit	Fournisseur	Classe de toxicité	Matière active
Produits à base d'huiles			
Huiles végétales	Andermatt, Maag, Plüss-Stauffer	libre	
Huile minérale	Landi, Gartencenter	libre	99 % huile minérale
Savon mou (Natural)	Andermatt, Stöckler		
Produits à base d'argile			
Myco San	Andermatt		argile, soufre, herbes

3. Guide d'application (pour certains produits de traitement)

3.1. Produits contre les ravageurs

Produit	Délai d'attente entre le dernier traitement et la récolte	Domaine d'application/concentration	Remarques
Bacillus thuringiensis kurstaki (Dipel, Delfin, Biobat, Arbo)	7 jours	Arb.: phalène hiémale (= cheimatobie), hyponomeute Vit.: vers de la grappe (2 ^{ème} génération)	- Une adjonction de 2 % de sucre ou de malt améliore l'efficacité. Lors de température en dessous de 12°C l'efficacité est insuffisante
Bacillus thuringiensis tenebrionis (Novodor)	7 jours	C.m.: piéride, efficacité partielle contre les jeunes noctuelles sur chou et la teigne du poireau G.c.: doryphore	
Extrait de tabac (6-7 % de nicotine)	Vit.: 3 semaines Arb.: 3 semaines C.m.: 2 semaines	Vit.: vers de la grappe Arb.: pucerons C.m.: pucerons	
Extrait de bois de quassia		C.m., arb.: pucerons (75 g/l d'eau)	- Ev. ajouter du savon mou dissout (meilleure action)
Soufre mouillable	3 semaines	Arb.: ériophyide des ronces Vit.: acariose, érinose C.m.: acarien rouge, acarien jaune	- Voir sous produits fongiques

Produit	Délai d'attente entre le dernier traitement et la récolte	Domaine d'application/concentration	Remarques
Produits à base de pyréthrine/roténone:			
- Gesal, insecticide naturel (1,25 % pyréthrine)	Arb.: 3 semaines C.m.: 7 jours	Arb.: phalène hiémale (= cheimatobie), pucerons, psylle, acarien rouge et acarien jaune C.m.: pucerons, thrips, acarien rouge, acarien jaune, mouche blanche, piéride	- Toutes les préparations à base de pyréthrine/roténone ont un large spectre d'efficacité. (Les auxiliaires sont en partie touchés, surtout lors de traitements avec roténone et avec une concentration élevée en pyréthrine)
- Sanoplant, préparation bio (2,5 % pyréthrine)		G.c.: doryphore (seulement contre les jeunes larves)	- Efficacité de courte durée (max. 2 jours)
- Ledax WG 1,5 % pyréthrine 2 % piperonylbutoxide		Vit.: 1 ^{ère} et 2 ^{ème} génération des vers de la grappe, punaise verte, érinose	- Ne pas confondre avec les pyréthrinoïdes de synthèse
- Sigid (1,25 % roténone)			
- Parexan (2,8 % roténone, 1,4 % pyréthrine, 4,5 % piperonylbutoxide)	3 semaines		
<hr/>			
Huiles végétales			
		Arb.: lécanium du cornouiller, acarien rouge, acarien jaune, pucerons, phalène hiémale (= cheimatobie), phlyopte du poirier	- Un traitement au débouffement avec huile minérale et végétale est justifié uniquement si il y a eu une attaque de cochenilles et de phlyoptes du poirier l'année précédente ou un contrôle au niveau du rameau

Produit	Délai d'attente entre le dernier traitement et la récolte	Domaine d'application/concentration	Remarques
Huile minérale (99 % huile minérale)		<p>Arb.: cochenille, phalène hiémale (= cheimatobie), phytopte du poirier, acarien rouge, acarien jaune</p> <p>Vit.: acarien rouge, acarien des charmillles, acarien jaune, acariose, érinose</p> <p>C.m., arb.: pucerons</p>	<ul style="list-style-type: none"> - (sans adjonction d'insecticide de synthèse) - Efficacité partielle - Effets secondaires (...)
Savon mou (Natural)			

3.2. Produits contre les maladies

Produit	Délai d'attente entre le dernier traitement et la récolte	Domaine d'application/concentration	Remarques
Soufre mouillable	3 semaines	<p>Arb.: oïdium et tavelure des arbres à pépins (0,5 % avant la floraison, puis diminution de 0,5 à 0,15 % jusqu'au dernier traitement estival), maladie criblée des arbres à pépins (avant la floraison: max. 0,5 %, après la floraison: 0,3-0,2 %), oïdium du groseillier épineux, oïdium du fraisier, oïdium du pêcher</p> <p>Vit.: oïdium</p> <p>C.m.: oïdium des cucurbitacées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'efficacité lors de température en dessous de 10°C (pour cette raison, adjonction de 0,05 % de cuivre lors du traitement avant la floraison et au 1^{er} traitement après la floraison) - Concentration limite 0,3 % ! (sinon nuisance pour les acariens prédateurs) - Mode d'action préventif, durée d'efficacité de 8-14 jours - Après de fortes précipitations (plus de 20 mm) renouveler tout de suite la couche protectrice

Produit	Délai d'attente entre le dernier traitement et la récolte	Domaine d'application/concentration	Remarques
Oxychlorure tétracuvrique	3 semaines	Arb.: tavelure des arbres à pépins (avant la floraison: 0,05-0,01 %, au 1 ^{er} traitement après la floraison: max. 0,02 %), maladie criblée des arbres à pépins (au débournement et avant la floraison: 0,05-0,01 %), cloque du pêcher, chancre bactérien du cerisier, taches pourpres et rougissement du fraisier, maladies des rameaux du framboisier et des ronces (mûres), anthracnose du groseillier	<ul style="list-style-type: none"> -- Effets secondaires sur les organismes du sol possible, aucune décomposition dans le sol -- Respecter le dosage maximal autorisé
Bouillie bordelaise	3 semaines		
Oxysulfate de cuivre	3 semaines		
<p>Vit.: mildiou, rougeot</p> <p>C.m.: alternariose des feuilles de la carotte, septoriose du céleri, cercosporiose des betteraves rouges</p> <p>G.c.: mildiou de la pomme de terre</p>			

Myco San (argile, soufre, herbes)		Arb.: tavelure, oïdium	<ul style="list-style-type: none"> -- Même application que soufre mouillable -- En viticulture, des produits efficaces contre le mildiou et le rougeot sont en cours de testage (mais pas encore homologués)

4. Dosage maximal de cuivre admis par l'ASOAB

Dose d'emploi ha	Concentration %	Cuivre organique 50 % kg/ha/an	Cuivre pure kg/ha/an
Arb.: pour 2000 l	0,05	3	1,5
C.m.: pour 1000 l	0,2	10	5
G.c.: pour 1000 l	0,3	10	5
Vit.: pour 2000 l	0,2	6	3

5. Fournisseurs

1	Andermatt Biocontrol SA		6146 Grossdietwil	tél. 063/59 23 43
2	Ledona SA	Zentralstrasse 30	6030 Ebikon	tél. 041/33 10 01
3	Nordwestverband Landw. Genossenschaften (NLG)	Poststrasse 1	4502 Soleure	tél. 065/21 41 91
4	Leu + Gygax SA Agrarhilfsstoffe	Fellstrasse 1	5413 Birmenstorf	tél. 056/85 15 15
5	Sandoz SA, Filiale Agro suisse	case postale	4002 Bâle	tél. 061/324 11 11
6	Siegfried SA, Dép. Agro chimie		4800 Zofingen	tél. 062/50 22 93
7	Dr. R. Maag SA, Fabrique chimique		8157 Dielsdorf	tél. 01/855 11 11
8	Reckitt et Colman SA		4123 Allschwil	tél. 061/481 32 77
9	Plüss-Stauffer SA, Dép. Agro	case postale	4665 Oftringen	tél. 062/99 11 11
10	Stöckler, Bio Agrar SA	Neuhofstrasse 5	8630 Rüti	tél. 055/33 11 00
11	Fabbrica Tabacchi		6614 Brissago	tél. 093/65 01 11

Impressum

Editeur: Institut de recherches pour l'agriculture biologique, CH-4104 Oberwil (IRAB)
 Traduction: Gerhard Hasinger et Pierre Frund, Service romand de vulgarisation agricole,
 CH-1006 Lausanne (SRVA)